



## Les Offres Publiques d'Acquisition annoncées précédemment par Sanofi en vue d'acquérir Ablynx seront lancées le 4 avril 2018

- Prospectus approuvé par la FSMA le 27 mars 2018 et à publier le 3 avril 2018
- La période d'acceptation initiale débutera le 4 avril 2018 et prendra fin le 4 mai 2018, sous réserve de prolongation

**Paris, France et Gand, Belgique – Le 29 mars 2018** – Sanofi et Ablynx annoncent ce jour que les offres publiques d'acquisition annoncées précédemment en vue de l'acquisition, par Sanofi, de l'intégralité des actions (en ce compris les actions représentées par les *American Depositary Shares* ("ADSs")), warrants et obligations convertibles d'Ablynx en circulation, seront lancées le 4 avril 2018 pour un prix de :

- 45,00 EUR par action ou ADS
- 18,66 EUR - 41,79 EUR par warrant<sup>1</sup>
- 393 700,78 EUR par obligation convertible<sup>2</sup>

Les offres publiques d'acquisition, qui sont faites en vertu du *Heads of Agreement* du 28 janvier 2018 conclu entre Sanofi et Ablynx, comprendront deux offres distinctes mais concurrentes : (i) une offre publique d'acquisition régie par le droit belge pour toutes les actions, warrants et obligations convertibles d'Ablynx en circulation (l' "Offre d'Acquisition Belge") et (ii) une offre publique d'acquisition régie par le droit américain pour toutes les actions en circulation détenues par des actionnaires Américains et les ADSs détenues par des détenteurs, où qu'ils se trouvent (l' "Offre d'Acquisition U.S.").

Avec la plateforme technologique innovante spécialisée dans les Nanobodies<sup>®</sup>, Sanofi continuera à progresser dans la transformation stratégique de sa recherche et développement, en élargissant son portefeuille de produits en développement avancé et en renforçant sa plateforme dédiée aux maladies hématologiques rares. Cette acquisition s'inscrit par ailleurs dans la continuité d'une collaboration réussie entre Ablynx et Sanofi visant à développer et commercialiser des thérapies basées sur les Nanobodies<sup>®</sup> pour le traitement de diverses maladies inflammatoires liées au système immunitaire.

---

<sup>1</sup> Voir Section 7.1.3.3. du Prospectus pour un aperçu complet des prix des Warrants.

<sup>2</sup> Veuillez noter que le prix de l'offre pour les obligations convertibles est passé de 310.992,00 EUR à 393.700,78 EUR. Pour plus d'informations veuillez consulter la Section 7.1.4.3 du Prospectus.

## Approbation et publication des documents relatifs aux offres publiques d'acquisition et réponse du conseil d'administration d'Ablynx

### Offre d'Acquisition Belge

Le 27 mars 2018, l'Autorité belge des Services et Marchés Financiers ("FSMA") a approuvé le prospectus de Sanofi relatif à l'Offre d'Acquisition Belge (le "Prospectus") et le mémoire en réponse préparé par le conseil d'administration d'Ablynx ("Mémoire en Réponse").

A partir du 3 avril 2018, une version électronique du Prospectus et son résumé seront disponibles sur les sites internet des Banques-Guichets Centralisatrices (pour BNP Paribas Fortis SA, <https://www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer> (français et anglais) et <https://www.bnpparibasfortis.be/sparenenbeleggen> (néerlandais et anglais) ; pour KBC Securities SA en collaboration avec KBC Bank SA, <https://www.kbcsecurities.com/prospectus-documents-overviews/prospectus-overview>, <https://www.kbc.be>, <https://www.cbc.be> et <https://www.bolero.be>), Sanofi (<https://www.sanofi.com/en/investors/tender-offers-ablynx>) et <https://www.sanofi.com/fr/investisseurs/offres-ablynx>) et Ablynx (<http://www.ablynx.com/investors/sanofi-takeover-bid/>).

Le Prospectus est disponible en anglais et en néerlandais. Des traductions en français du résumé du Prospectus et des formulaires sont également disponibles.

Des exemplaires papier de ces documents peuvent être obtenus sans frais (i) aux agences des Banques-Guichets Centralisatrices ou (ii) en prenant contact avec les Banques-Guichets Centralisatrices aux numéros suivants : +32 (0)2 433 41 13 (BNP Paribas Fortis SA), +32 (0)78 15 21 53 (KBC Bank SA, néerlandais et anglais), +32 (0) 800 92 020 (CBC Banque SA, français et anglais) ou +32 32 83 29 81 (Bolero par KBC Securities SA, néerlandais, français et anglais).

Le Mémoire en Réponse du conseil d'administration d'Ablynx sera annexé au Prospectus.

### Offre d'Acquisition U.S.

Le 4 avril 2018, Sanofi déposera auprès de la *U.S. Securities and Exchange Commission* (la "SEC") une Déclaration d'Offre Publique sur Formulaire TO (*Tender Offer Statement on Schedule TO*) et Ablynx déposera une Déclaration de Sollicitation/Recommandation sur Formulaire 14D-9 (*Solicitation/Recommendation Statement on Schedule 14D-9*) auprès de la SEC concernant l'Offre d'Acquisition U.S.

### **Période d'acceptation initiale**

La période d'acceptation initiale pour les offres publiques d'acquisition débutera le 4 avril 2018 et prendra fin le 4 mai 2018 à 17h00 ET / 23h00 CET, sous réserve de prolongation.

Pendant cette période d'acceptation initiale, les détenteurs de titres d'Ablynx pourront

apporter leurs titres aux offres publiques d'acquisition conformément aux instructions détaillées dans le Prospectus ou la Déclaration d'Offre Publique sur Formulaire TO, selon le cas applicable.

Les offres publiques d'acquisition sont soumises aux conditions usuelles, comprenant l'apport de titres représentant au moins 75% des actions en circulation d'Ablynx à la fin de la période d'acceptation initiale des offres publiques d'acquisition.

## A propos d'Ablynx

Ablynx est une entreprise biopharmaceutique spécialisée dans le développement de Nanobodies®, agents thérapeutiques développés en propre sur la base de fragments d'anticorps, qui combinent les bénéfiques thérapeutiques des anticorps traditionnels et ceux des petites molécules. La mission d'Ablynx est de créer des médicaments susceptibles d'apporter de véritables améliorations pour la société. A ce jour, Ablynx a un portefeuille de plus de 45 candidats-médicaments, en propre et au travers de collaborations, dans de nombreuses aires thérapeutiques, notamment l'inflammation, l'hématologie, l'immuno-oncologie, l'oncologie ou encore les maladies respiratoires. Ablynx a conclu des accords de collaboration avec de nombreuses entreprises pharmaceutiques parmi lesquelles AbbVie ; Boehringer Ingelheim ; Eddingpharm ; Merck & Co., Inc., Kenilworth, New Jersey (Etats-Unis) ; Merck KGaA ; Novo Nordisk ; Sanofi et Taisho Pharmaceuticals. Le siège d'Ablynx est situé à Gand, en Belgique. Pour plus de renseignements, consultez le site : [www.ablynx.com](http://www.ablynx.com).

### À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

#### Relations médias Sanofi

Laurence Bollack  
Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46  
[mr@Sanofi.com](mailto:mr@Sanofi.com)

#### Sanofi Investor Relations

George Grofik  
Tel.: +33 (0)1 53 77 45 45  
[ir@Sanofi.com](mailto:ir@Sanofi.com)

#### Relations médias Ablynx

Consilium Strategic Communications  
Mary-Jane Elliott, Philippa Gardner,  
Sukaina Virji  
Tél. : +44 (0)20 3709 5700  
[ablynx@consilium-comms.com](mailto:ablynx@consilium-comms.com)

#### Ablynx Investor Relations

Lies Vanneste  
Tel.: +32 (0)9 262 0137  
[lies.vanneste@Ablynx.com](mailto:lies.vanneste@Ablynx.com)

#### Joele Frank, Wilkinson Brimmer Katcher

Dan Katcher or Joseph Sala  
Tél. : +1 212 355 4449

### **Déclarations prospectives de Sanofi et Ablynx**

Cette communication contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques et peuvent comprendre des déclarations comprenant des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « sera », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les risques liés à la capacité de Sanofi à finaliser l'acquisition aux conditions proposées, ou selon le calendrier attendu, y compris ceux liés à l'obtention de toute autorisation réglementaire requise, la possibilité que des offres concurrentes soient faites, les autres risques associés à la réalisation d'un rapprochement d'entreprises, tels que le risque que l'intégration ne soit pas réussie, qu'elle soit plus difficile, chronophage, ou plus coûteuse qu'attendu, ou que les avantages de l'acquisition ne se réalisent pas, les risques liés aux opportunités futures et aux projet de la société acquise, y compris les incertitudes liés à sa performance financière et les résultats de la société acquise après la finalisation de la transaction, les perturbations induites par l'acquisition proposée rendant plus difficile la conduite des affaires courantes ou la poursuite des relations avec les clients, les employés, les fabricants, les fournisseurs et les groupes de patients et la possibilité que si les avantages anticipés de la transaction ne se réalisent pas dans les délais attendus une fois celle-ci réalisée ou ne sont pas conformes à ceux anticipés par les analystes et les investisseurs le cours de bourse de Sanofi pourrait baisser, ainsi que les autres risques relatifs à l'activité respective de Sanofi et Ablynx, y compris leur capacité à accroître le chiffres d'affaires et les revenus des produits existants et à développer, commercialiser ou mettre sur le marché de nouveaux produits, la concurrence, y compris d'éventuels produits génériques, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement y compris les futures données cliniques et analyses, les obligations réglementaires et la supervision des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, notamment leurs décisions concernant l'approbation ou non, et à quelle date, de la demande d'autorisation de mise sur le marché d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour un produit candidat, ainsi que les décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, les risques associés à la propriété intellectuelle y compris la capacité à protéger la propriété intellectuelle et à défendre les brevets, les contentieux futurs l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, l'instabilité des conditions économiques. Bien que la liste des facteurs présentés ici soit représentative, elle ne peut être considérée comme faisant état de tous les risques potentiels, incertitudes et hypothèses qui pourraient avoir un effet significativement défavorable sur la situation financière ou le résultat opérationnel des deux entreprises. Ces facteurs de risques devraient être lus conjointement avec ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi et Ablynx auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2017 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward Looking Statements » du rapport annuel 2017 sur Form 20-F de Sanofi, ainsi que ceux listés dans la rubrique "Disclaimer" des formulaires 6-K déposés par Ablynx auprès de la SEC. Les déclarations prospectives sont valables à la date des présentes et Sanofi et Ablynx ne prennent aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable.

### **Informations additionnelles pour les actionnaires aux Etats-Unis**

L'offre publique pour les actions en circulation (les « Actions »), les American Depositary Shares (« ADSs ») émis par J.P. Morgan Chase, les warrants et les obligations convertibles d'Ablynx (les « Obligations » et collectivement avec les Actions, les ADS et les warrants, les « Titres ») n'a pas encore débuté. Cette communication est à titre informatif et ne constitue ni une recommandation, ni une offre d'achat, ni une sollicitation pour une offre de vente des actions d'Ablynx. Lorsque cette offre sera lancée, Sanofi déposera auprès de la SEC les documents de l'offre par la voie du formulaire intitulé « Schedule TO », et Ablynx déposera un document de sollicitation / recommandation (sollicitation / recommandation statement) concernant l'offre par la voie du formulaire intitulé « Schedule 14D-9 ». Il est fortement recommandé aux actionnaires d'Ablynx de les lire intégralement et avec attention car ces documents contiendront des informations importantes, y compris les conditions de l'offre.

L'offre d'achat, la lettre de transmission et certains autres documents, ainsi que le document de sollicitation / recommandation, seront mis gratuitement à la disposition des détenteurs de titres d'Ablynx. Ces documents pourront également être obtenus gratuitement sur le site Web de la SEC à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Il sera également possible de se les procurer, sans frais, en contactant Sanofi à [IR@sanofi.com](mailto:IR@sanofi.com) ou sur le site Web de Sanofi à l'adresse <https://en.Sanofi.com/investors>. Il est recommandé de lire attentivement les documents déposés auprès de la SEC par Sanofi et Ablynx avant de prendre une décision concernant l'offre aux Etats-Unis.